



Ville de Beauharnois

10^e séance du conseil municipal

PROCÈS-VERBAL

3^e séance extraordinaire du 10 juillet 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Beauharnois tenue le 10 juillet 2025 à la salle du conseil municipal située au 660, rue Ellice à Beauharnois sous la présidence du maire, Monsieur Alain Dubuc.

Sont présents

Madame Jocelyne Rajotte, conseillère du district n°1 – des Îles de la Paix
Monsieur Francis Laberge, conseiller du district n°2 – de la Beauce
Monsieur Mario Charette, conseiller du district n°3 – des Moissons
Monsieur Dominique Bellemare, conseiller du district n°4 – Saint-Louis

Sont absents

Monsieur Alain Savard, conseiller du district n°5 – Parc industriel
Madame Manon Fortier, conseillère du district n°6 – de la Pointe-du-Buisson

Sont également présentes

Madame Katherine-Érika Vincent, directrice générale
Madame Janie Arseneau, greffière

1 Ouverture de la séance

1.1 2025-07-332 Ouverture de la séance

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

QUE la séance extraordinaire du conseil municipal soit ouverte. Il est 18h00.

Adoptée.

1.2 Constatation du quorum

Monsieur le maire, Alain Dubuc, constate que le quorum est atteint.

1.3 2025-07-333 Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1 Ouverture de la séance

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Constatation du quorum
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour



- 2 **Service des finances et de la trésorerie**
 - 2.1 Adjudication de l'appel d'offres public relatif au réaménagement de la rue Ellice - Phase 1 - ST-2025-02-008 - Gérald Théorêt Inc.
- 3 **Affaires nouvelles**
 - 3.1 Affaires nouvelles
- 4 **Communication des membres du conseil**
 - 4.1 Communications des membres du conseil
- 5 **Période de questions**
 - 5.1 Période de questions
- 6 **Levée de la séance**
 - 6.1 Levée de la séance

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée.

2 Service des finances et de la trésorerie

2.1 2025-07-334 Adjudication de l'appel d'offres public relatif au réaménagement de la rue Ellice - Phase 1 - ST-2025-02-008 - Gérald Théorêt Inc.

ATTENDU QUE le 6 juin 2025, la Ville de Beauharnois a procédé à un appel d'offres public numéro ST-2025-02-008 relatif au réaménagement de la rue Ellice - Phase 1;

ATTENDU QUE cette dépense est prévue au PTI 2025-2026-2027;

ATTENDU QUE l'estimation établie de la dépense est 8 838 090,20 \$ avant taxes;

ATTENDU QU'à l'issue de la période de dépôt des soumissions, soit le 9 juillet 2025 à 16 h 00 59s, la Ville de Beauharnois a reçu les quatre (4) soumissions suivantes :

Nom des soumissionnaires	Prix soumis (avant taxes)	Prix soumis (avec taxes)
Estimé	8 838 090,20 \$	10 161 594,21 \$
Gérald Théorêt Inc.	4 767 203,43 \$	5 481 092,14 \$
9329-0146 Québec Inc. (Groupe Mpotvin)	4 809 575,64 \$	5 529 809,59 \$
Ali Excavation Inc.	4 936 299,25 \$	5 675 510,06 \$
Construction J.P. Roy Inc.	6 074 864,18 \$	6 984 575,09 \$

ATTENDU la recommandation n°ST-2025-02-008 de la responsable de l'approvisionnement d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;



**EN CONSÉQUENCE,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:**

D'ADJUGER le contrat relatif au réaménagement de la rue Ellice - Phase 1 au plus bas soumissionnaire conforme, soit la société Gérald Théorêt Inc., pour un montant total de 4 767 203,43 \$ avant taxes, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et du devis, à compter de la date d'adoption de la présente résolution;

DE FINANCER cette dépense à même le Règlement d'emprunt 2023-20 décrétant un emprunt de 20 943 500\$ et une dépense de 20 943 500\$ pour la reconstruction de la rue Ellice à Beauharnois.

Adoptée.

3 Affaires nouvelles

3.1 Affaires nouvelles

- Aucune

4 Communication des membres du conseil

4.1 Communications des membres du conseil

- Aucune

5 Période de questions

5.1 Période de questions

Le Service du greffe de la Ville de Beauharnois a reçu via le formulaire disponible sur son site internet 0 question avant la tenue de la séance du conseil.

La période de questions peut être visionnée sur le site Internet de la Ville de Beauharnois sous l'onglet « Vivre – Conseil municipal – Séances du conseil et ordres du jour – Procès-verbaux – Vidéo du 10 juillet 2025 », à partir de la 7e minutes et 10 secondes.

6 Levée de la séance

6.1 2025-07-335 Levée de la séance

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

QUE la séance soit levée. Il est 18h02

Adoptée.


Alain Dubuc, maire


Janie Arseneau, greffière

